

Date de création : 23/06/20
Date de Mise à Jour : 11/06/24
Version v23.0

Certification BIO

Objectif

Gérer la certification BIO au niveau des articles et des Tiers.
Incidence sur les déclarations FranceAgriMer.

Il est nécessaire de créer des **articles BIO** qui s'organiseront, au sein de l'**arbre des articles** :

1. Soit dans un **groupe BIO spécifique** dans lequel seront mis tous les articles BIO. L'avantage réside dans la possibilité de visualiser, par la suite, les résultats des articles BIO à part du conventionnel et simplifie le contrôle de certification.
2. Soit, par culture, en déterminant un **sous groupe conventionnel et un sous groupe BIO**.

Penser à **dupliquer l'article ou le groupe article conventionnel** (en utilisant le bouton ) , afin de conserver les barèmes, taxes, etc...

Gestion des Organismes de certification

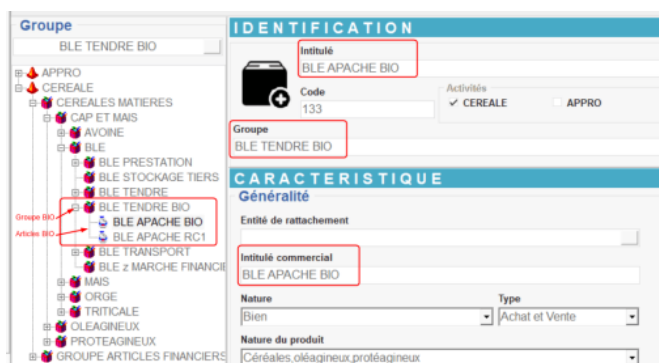
Fichier -> Table de référence -> Niveau de Certification

Contrôler que les **organismes de certification existent** (ex : Ecocert, Qualité France ..etc).
Si tel n'est pas le cas, le créer. Pour cela :

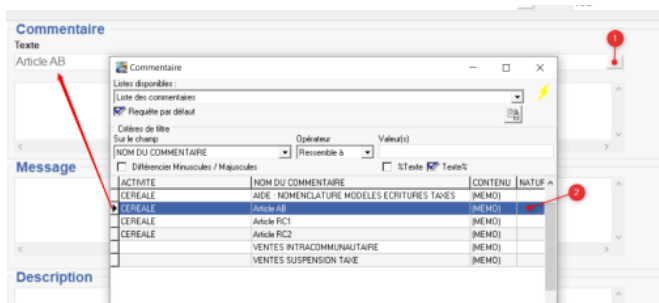
- Bouton ajout 
- Renseigner l'**intitulé** (ex: Ecocert)
- Valider

Gestion de la certification au niveau des articles

Création des articles BIO



Dans la fiche [article](#)
→ Renseigner l'intitulé et le groupe de rattachement,



Obligation de mettre un **commentaire** relatif au type d'année de reconversion (A paramétrer dans la table des commentaires) : *Caractéristique* → *Commentaire*

- Pour les articles en 1ère année de reconversion (Intitulé *Article RC1*) : **“Produit en première année de conversion vers l'Agriculture Biologique”**
- Pour les articles en 2ème année de reconversion (Intitulé *Article RC2*) : **“Produit en 2ème année de conversion vers l'Agriculture Biologique”**
- Pour les articles AB (Intitulé *Article AB*) : **“Produit issu de l'Agriculture Biologique”**

Ou bien renseigner un commentaire manuel dans l'encadré.

Le commentaire apparait sous la ligne Article dans le bon d'apport et dans le bordereau d'apport :

APPORT N° BAS1000347

Code Tiers 100002	Date Pièce 23/06/2020	Site SITE 1 - 91360 EPINAY SUR ORGE				
IMMAT.	DÉSIGNATION	LIVRÉE	NETTE	NORME	CONTRAT	RESTE
	BLE APACHE BIO (Dépôt). (CAMPAGNE 2019) Cellule : Stock sans lot <i>Produit issu de l'Agriculture Biologique</i> Base prix : FERME 1. Poids brut livré :10.000. Impureté: 1.00 Humidité: 14.00 Protéine: 13.00 P.S.: 77.00	10.000	10.000	9.900		

Généralité

Code ONIC
10019091

Campagne
CAMPAGNE CEREALEIERE

Commercialisable

Espèce

Mouture

Semence

Biologique

Durable

Taux prix provisoire
0

Taux MBM provisoire
0

Espèce rattachée

Code certification
AB

Céréale → Généralité :

- **Cocher Biologique** (même pour l'année de reconversion RC2. Pour l'année RC1 ne pas cocher car la céréale est considérée comme du conventionnel la 1ère année.
- Renseigner le *code certification (RC2 ou AB)*
Le code certification sert dans les déclarations FranceAgriMer (voir plus loin)
Remarque : RC1 ne rentre pas dans les déclarations BIO, uniquement RC2 et BIO.

Gestion de la certification dans la fiche Tiers

La certification du producteur doit être renseignée dans sa fiche Tiers pour un contrôle au niveau des pièces.

Dans la fiche **Tiers**

→ Partie Céréale → Certification (Collection) →

Bouton Ajout 

- Renseigner le **nom** ou double cliquer pour récupérer le nom du Tiers.
- Renseigner le **Numéro de certification**,

à réception du courrier retourné par le Tiers.

- Sélectionner la **date d'expiration** de la certification : à renseigner pour obtenir des contrôles.
- Renseigner la **certification** concernée ou la créer dans la table des *certifications* si inexistante (par F4).
- Renseigner l'**organisme certificateur** du tiers dans *type de certification* s'il existe dans la liste, où le créer dans la table des niveaux de certifications si inexistante (par F4).
- Paramètres : Texte libre
- **Contrôle validité pour les articles** : le contrôle de la validité de la date de certification s'effectue en validation de saisie des **lignes d'article**. Il peut être : *Bloquant, Avertissant, Pas de contrôle*
- **Contrôle validité tiers** : si *coché*, alors le contrôle de la validité de la date de certification s'effectue dans **l'entête**, en saisie de pièces, dès la validation (si le contrôle est paramétré dans les pièces). Si date non valide, alors blocage en saisie de pièce.
- **Valider la collection et Valider la fiche.**

Le certificat du Producteur (document papier) peut être [conservé dans sa fiche](#) grâce au *trombone* en haut de la fiche Tiers :

Trombone -> Ajout des documents -> Sélectionner le document concerné

Il est alors mis dans un fichier accessible depuis : Atys>Documents>Tiers>'IDTiers'
Il peut donc être supprimé de la source si besoin.

Agrément BIO de l'Organisme Stockeur

Il convient également d'indiquer votre numéro d'agrément BIO pour que celui-ci apparaisse sur les factures de vente de céréales, selon une des trois méthodes ci-dessous :

NAD CerApp
rue du bois - 91360 EPINAY SUR ORGE
Tél. : 0612345678 E-Mail : nad@on.fr

SIRET : 12304709
N° Collecteur : 12345
N° Agrément : 4321

SA SANDERS
rue du maïs
44800 ST HERBLAIN

FAC. VTE CERE N° FVCS1000068

Code Tiers	Date Pièce	Site
100051	04/09/2020	SITE 1 - 91360 EPINAY SUR ORGE

N° TVA Intracommunautaire : 15 975325
Coordonnées : **DUBAND** Tél. : 0639822000 E-Mail : **DUBAND@SANDERS.FR** Page : 1

N° d'agrément AB de l'organisme stockeur *Information renseignée dans le paramétrage du type de Tiers, en commentaire*

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX	MONTANT HT	T
BON DE SORTIE N° LVC51000011 du 04/02/20 de SITE 1.					
BLE APACHE (CAMPAGNE 2019)	25.000	TONNE	150.00	3 750.00	1
TOTAL TONNAGE FACTURE	25.000				

Fichier → Types de Tiers

Sélectionner le type de Tiers concernés (Par ex : Clients céréale).

Puis *Commentaire* et **renseigner la collection** en indiquant le commentaire dans la partie *Libre* et en sélectionnant en particulier, le type de pièce, le bloc et le mode opération tel qu'indiqué ci-dessous par exemple :

Date début: 01/01/2021 Date fin: 31/12/2021 Entité de rattachement: []

Message écran (sinon commentaire) Important

Type pièce: **FACTURE VENTE CEREALE** Priorité: 0

Texte: []

Libre: **N° d'agrément AB de l'organisme stockeur**

Formule de condition: []

Bloc: [] Type de ligne: []

Entête: [] Validation auto:

Mode opération: **Création/Validation entête**

Déclaration FranceAgriMer

Incidence de la certification BIO sur les déclarations FranceAgriMer :

INDEX -> Déclaration France Agrimer

- Il est nécessaire, tous les mois et en plus des états 2C et 2C-V, de sortir la **déclaration 2Bio**. Les céréales en 1ère année de reconversion ne seront pas prises en compte. Il y a alors 2 volets : **1 volet pour le volume AB et 1 volet pour le volume RC2**.

L'état 2C (collecte) comprend également la partie Bio donc, par déduction entre l'état 2C et l'état 2Bio, on retrouve la part de céréale conventionnelle.

- Pour chaque producteur, les céréales bio seront mentionnées dans la déclaration nominative France agrimer (**état 1**), avec une ligne supplémentaire au total des céréales collectées "Dont BIO".

Edition utile pour la gestion des céréales BIO

Index -> Certifications -> Contrôle Certifications

Contrôle Certifications: Permet de contrôler la validité des certifications, regroupe les Tiers dont la date d'expiration de certificat est dépassée.

Renseigner les champs selon les besoins, et tels qu'indiqués ci-contre.

- **Visibilité du nombre de jours** (champ présent à partir de la version V19.1)
 - **Uniquement positif** : visualise le nombre de jours restants jusqu'à la date d'expiration.
 - **Uniquement négatif** : visualise le nombre de jours dépassés depuis la date d'expiration.
 - **Tous** : visualise le nombre de jours restants et dépassés.

Edition obtenue dans le cas d'une visibilité du nombre de jours restants et dépassés :

Vendredi 4 Septembre 2020 à 11:56 CERELYS

CONTRÔLE DES CERTIFICATIONS PAR ACTEUR

Date d'expiration jusqu'au 30/09/2020. Nombre de jours restant inférieur à 30.
 TYPES DE TIERS SELECTIONNE(S) : AGRICULTEURS Céréale.

ACTEUR	ATC PRINCIPAL	CERTIFICATION	NOM	NIVEAU	DATE EXPIRATION	NB JOURS RESTANT
EARL ALOUETTE [1314]	M. ATC	CERTIFICAT AB	ALOUETTE	Agrocert (78965BIO)	30/06/2018	-823
MADAME GUERTON YVONNE [120]	[Non renseigné]	CERTIFICAT AB	GUERTON YVONNE	Ecocert (123456azerty)	31/01/2009	-4260
KAJA [1234567890]	[Non renseigné]	CERTIFICAT AB	BIOCERT	RESPONSABLE (1982-1986)	30/09/2020	26
GAEC DU PRODUCTEUR BIO [304]	[Non renseigné]	CERTIFICAT AB	PRODUCTEUR BIO	Ubase (Certif AB 0001)	01/04/2008	-4565

From: <https://wiki.atys.analys-informatique.com/> - Wiki Atys

Permanent link: https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs_en_cours:certification_bio

Last update: 2024/06/11 09:42

